

# COMMUNE DE MAURY

## BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 29

JUIN 2018

### EDITO

Chères Maurynates, chers Maurynats,

Depuis plusieurs années déjà, l'ensemble de mon équipe municipale démontre avec les décisions prises, toute la cohérence du développement que nous souhaitons pour notre commune.

De nombreux projets, particulièrement structurants, ont abouti, avec entre autres, l'embellissement d'une grande partie de la traversée d'agglomération qui a donné depuis, un nouveau visage à Maury.

Cette année, l'ouverture du Relais de Proximité avec l'arrivée de nouveaux opérateurs économiques et la création de l'aire de remplissage-lavage pour l'ensemble des agriculteurs, la récupération des eaux pluviales, représentent de très bons outils de mutualisation au service du développement économique.

Si la commune de Maury a cette chance de pouvoir mener à bien de beaux projets et de belles actions, il n'en demeure pas moins que la rigueur reste de mise et que les écarts de dépenses ne sont pas à l'ordre du jour !

**Par ailleurs, je tiens à souligner que cette année encore, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition!**

Avant d'entamer la période des vendanges, temps fort de la commune, la période des vacances se profile et avec elle, l'arrivée de nombreux touristes. Pour les uns, cela représente un temps de repos, de détente... Pour d'autres, ce seront des journées chargées en travail pour satisfaire la clientèle souhaitée toujours plus abondante.

Je vous souhaite dans tous les cas d'agréables moments entre amis, voisins et en famille pour mettre à profit ces belles et longues journées d'été.

À bientôt dans Maury.

Votre Maire,  
Charles Chivilo

## Sommaire :

Page 2-3: Budget principal 2018

Page 4-6: Réalisations et travaux de la commune

Page 7-9: Autres informations communales

Page 10: Bibliothèque

Page 11: Du côté des Aînés

Page 12: Associations

Page 13: Cru Maury

Page 14- 15: Asa de la Mouillère



## Budget principal 2018 – Quelques repères

Le projet de budget 2018 a été bâti sur la base des orientations budgétaires présentées lors des commissions finances des 21 février et 22 mars 2018 et établi avec la volonté :

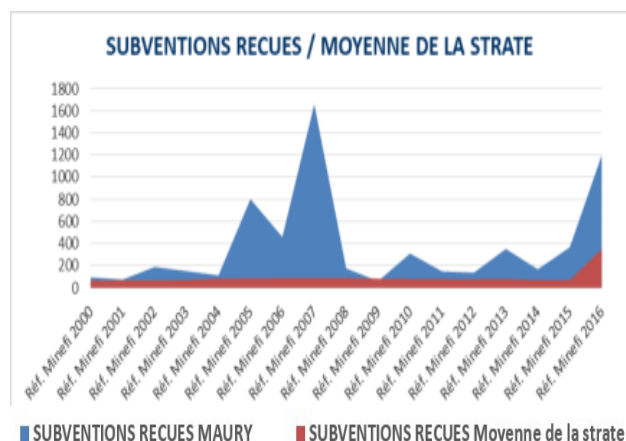
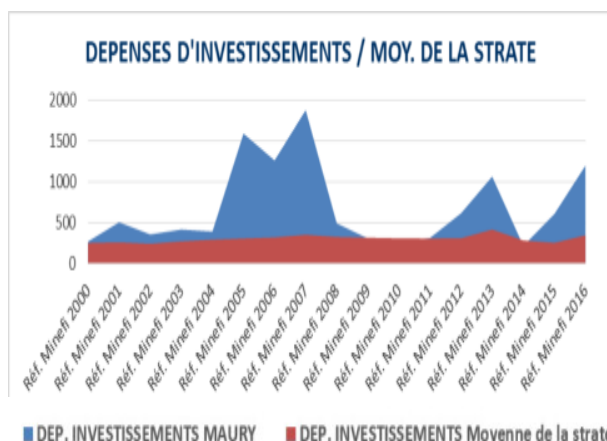
- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services;
- De ne pas augmenter la fiscalité ;
- De diminuer les investissements.

Ce budget intègre la diminution de la DGF (dotation globale de fonctionnement) pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive résultant de la baisse de population.

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>975 262,00</b>
011 Charges à caractère général		190 850,00
012 Charges de personnel		507 360,00
023 Autofinancement prévisionnel		111 604,00
042 Opérations d'ordre		8 000,00
65 Autres charges de gestion (participat°, subv°...)		131 170,00
66 Charges financières		25 778,00
67 Charges except.		500,00
<b>BP 2018</b>		
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>975 262,00</b>
002 Excédent reporté		0,00
013 Atténuation de charges		28 000,00
042 Opérations d'ordre		33 000,00
70 Vente produits, prest. services		38 500,00
73 Impôts et taxes		534 120,00
74 Dotations et subventions		301 142,00
75 Autres produits de gestion		32 000,00
77 Produits exceptionnels		8 500,00

<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>1 045 863,00</b>
001 Report du déficit		0,00
16 Emprunts		161 266,00
020 Dépenses imprévues		10 000,00
20 immobilisations incorporelles		0,00
204 Subventions d'équipement versées à des organismes		32 488,00
21 Immobilisations corporelles		277 316,00
23 Travaux		526 393,00
040 Opérations d'ordre entre sections		33 000,00
041 Opérations patrimoniales		0,00
27 Autres immobilisations financières		5 400,00
<b>BP 2018</b>		
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>1 045 863,00</b>
001 Solde d'exécution N-1 reporté		64 231,31
10 Dotations et fonds divers		314 266,57
13 subventions d'investissement		555 761,12
021 Virement de la section de Fct		111 604,00
040 Opérations d'ordre entre sections		0,00
041 Opérations patrimoniales		0,00

✂ Pour information, comparatif des dépenses et recettes d'investissements de la commune par rapport à la moyenne de la strate (communes de même taille) entre 2000 et 2016:



✂ Pour information, évolution à la baisse des dotations versées par l'Etat entre 2014 et 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Total des dotations de l'Etat	264 109,00 €	255 086,00 €	237 737,00 €	230 457,00 €	219 139,00 €
Ecart N-1		-9 023,00 €	-17 349,00 €	-7 280,00 €	-11 318,00 €
Ecart 2014 et 2018		44 970,00€ (-17%)			



### Taux d'imposition de la commune

Compte tenu des efforts fournis par la collectivité depuis plusieurs années dans la maîtrise de ses charges, et dans un objectif d'attractivité du territoire, le conseil municipal a décidé une fois encore, le 4 avril dernier, de ne pas augmenter les taux.

	Taux moyens communaux au niveau national en		Taux moyens communaux au niveau départemental en 2018	Taux de la commune votés en 2018
	2008	2018		
TH	14.48 %	24.47%	25.21 %	<b>15.51 %</b>
TFB	18.60 %	21.00%	23.16 %	<b>21.91 %</b>
TFNB	44.43 %	49.46%	52.15 %	<b>60.70 %</b>

### Endettement de la commune

Compte tenu de la courbe favorable des taux d'intérêts, la commune a décidé de renégocier certains de ses prêts les plus importants conclus entre 2007 et 2012.

Il résulte de cette opération de renégociation avec le Crédit Agricole, un gain total d'intérêts de **11 604 €**, entre le restant dû et la nouvelle offre et une diminution d'annuité passant de 81 513 € à 60 488 €, soit un gain de **21 025 €**.

#### Budget annexe service de l'eau et de l'assainissement

##### ⇒ Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 147 730.17 €. Les recettes couvrent les charges d'exploitations, les dotations aux amortissements et les intérêts des emprunts contractualisés pour les travaux de réseaux.

##### ⇒ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 831 871.63 €. Les recettes sont constituées des subventions, des amortissements, du remboursement de FCTVA versé par l'Etat et d'un emprunt nouveau de 120 000 €, emprunt prévu initialement en 2017. Les principaux travaux inscrits (reports compris) pour 2018 sont les suivants :

- la création de l'aire de remplissage-lavage pour les pulvérisateurs agricoles pour 537 010.63 € ;
- la récupération des eaux pluviales pour 91 396 € ;
- la réhabilitation de réseaux du village pour 31 558 € ;
- des travaux d'amélioration du réseau d'adduction pour 42 170 €.

Le conseil municipal a acté également l'étude de mise à jour du schéma d'assainissement pour un montant de 60 000 €.

#### Budget annexe service de la Maison du Terroir

##### ⇒ Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 29 121.20 €. Les recettes correspondent aux loyers et charges liées au bail commercial signé entre la commune et les exploitantes de la Maison du Terroir.

##### ⇒ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 21 305.85 €. Les recettes sont constituées uniquement des excédents de la section de fonctionnement et du report de l'excédent de l'exercice précédent.

#### Budget annexe service du service des pompes funèbres

##### ⇒ Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 473.24 €. Le report de l'excédent de l'exercice précédent s'élève à 1 473.244 €.

##### ⇒ Le budget de ce service n'a pas de section d'investissement.



## Les réalisations de la commune

### Rénovation du réseau d'éclairage public : 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tranches :

La commune poursuit son programme de rénovation de son réseau d'éclairage public, dans un souci de maîtrise de l'énergie.

Dernièrement s'est achevée la réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux qui consistait à renouveler les **21** consoles et luminaires des rues Pasteur, Arago et Robespierre.

Coût définitif des travaux : **19 540.49 € TTC**  
Autofinancement de la commune : **9 821.57 € TTC**

Les nouvelles lampes sont équipées d'un module qui abaisse la tension à partir d'une certaine heure.



● Points lumineux à changer

La 3<sup>ème</sup> tranche démarrera d'ici la fin de l'année et concernera 36 points lumineux des rues H. Barbusse, A. Pous, V. Hugo, P. Curie, J. J. Rousseau et A. France



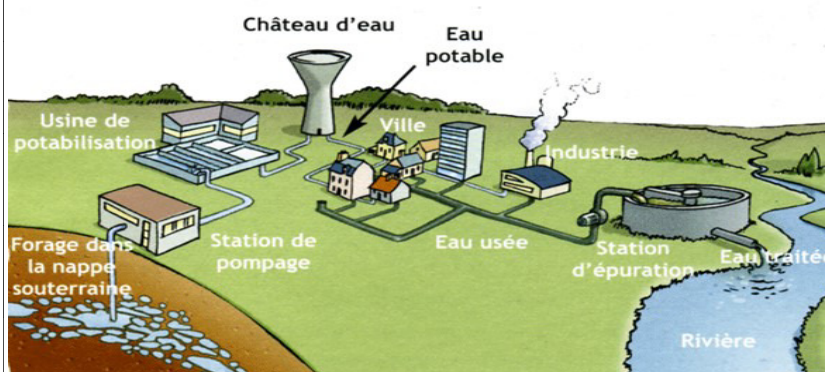
### Lancement des études de mise à jour des schémas assainissement et eau potable :

La commune n'a de cesse de le rappeler : l'eau est un enjeu et une composante de santé publique. Réalisés en 2002 pour l'assainissement et 2004 avec une actualisation en 2014 pour l'eau potable, les schémas recensent l'ensemble des réseaux, identifient, définissent et mettent en place les solutions les mieux adaptées aux contraintes locales et à la typologie de l'habitat actuel et futur de la commune. Ils sont précédés d'une étude diagnostic ayant pour objet d'identifier et d'évaluer les pertes ainsi que tous les facteurs de pollution et de définir les actions à entreprendre. Au-delà, il s'agit de permettre d'avoir une vision globale des besoins, d'optimiser le fonctionnement des réseaux et installations, d'améliorer le rendement du réseau d'eau potable, etc...

### Plan de financement prévisionnel (budget de l'eau et de l'assainissement) :

DEPENSES		RECETTES	
Schéma assainissement TTC	59 452.80 €	Conseil Départemental (notifiée en 2017)	16 050 €
		Agence de l'Eau (notifiée en 2017)	26 750 €
Schéma eau potable TTC	20 040.00 €	Conseil Départemental (demande en cours)	5 010 €
		Agence de l'Eau (demande en cours)	6 680 €
		FCTVA *	15 899 €
		Autofinancement de la commune	9 103.8 €
<b>TOTAL</b>	<b>79 492.80 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>79 492.8 €</b>

\*Nota : la réalisation d'études donne droit à versement de FCTVA à partir du moment où elles sont suivies de travaux.





## Les réalisations de la commune

### Le relais de proximité opérationnel: la mutualisation des équipements pour soutenir l'attractivité économique.

Ouverte depuis le 1<sup>er</sup> mars, la nouvelle structure jouxtant le parking de l'école accueille désormais le cabinet d'infirmières de Maury, le Service des Soins Infirmiers de l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (SSIAD-ADMR66) et un pôle d'activités de bien être en plein essor. Ainsi, une salle de consultations est mise à disposition au profit d'un ostéopathe, d'une esthéticienne, d'une podologue, d'une masseuse ayurvédique et d'une naturopathe.

Le projet a été mené grâce à un partenariat étroit entre les nouveaux locataires et la commune maître d'ouvrage pour tenir compte de l'ensemble des besoins. De plus, la mutualisation des parties communes et des charges permet de minimiser le coût de fonctionnement et de répercuter ainsi un juste loyer.

Le nouveau bâtiment a été inauguré le 23 mars dernier, en présence des représentants des différentes structures et des institutionnels ayant soutenu financièrement l'opération.

A cet effet, Mme Malherbe, présidente du Conseil Départemental et M. Chivilo n'ont pas manqué de souligner « l'attention qu'il faut porter aux territoires ruraux... et de cette nécessité de maintenir et développer des services de proximité ».

Enfin, la dernière fresque sur le thème d'un herbier, réalisée par l'artiste Bernard Gout sur la partie de la bâtisse côté avenue conforte l'embellissement de la traversée de Maury dont beaucoup de passants soulignent à présent sa qualité paysagère.

#### Bilan financier :

DEPENSES TTC		RECETTES TTC		
Travaux, ingénierie...	331 685 €	Conseil Départemental	138 000 €	42,00%
		Etat	40 004 €	12,00%
		Com <sup>té</sup> de communes Agly-Fenouillèdes	19 300 €	6,00%
		Fonds de compensation de TVA (versé à N+2)	54 410 €	16,4 %
		TOTAL des aides	251 714 €	76,00%
		Autofinancement de la commune	79 971 €	24,00%
<b>TOTAL</b>	<b>331 685 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>331 685 €</b>	<b>100,00%</b>

#### Salle pour les consultations (sur rendez-vous)

- ⇒ M. Martin Busca, ostéopathe..... Tél.06 19 88 16 18
- ⇒ Mme Marie-Christine Calvet, naturopathe..... Tél. 06 86 44 91 96
- ⇒ Mme Marie-Pierre Marrassé, podologue, posturologue.... Tél. 06 88 55 85 83
- ⇒ Mme Adelaïde Rouby, ADELEBEAUTE, esthéticienne..... Tél. 06 08 01 07 06
- ⇒ Mme Emma Vicens, masseuse ayurvédique..... Tél. 06 33 55 46 13





## L'aire de remplissage-lavage sécurisée des pulvérisateurs agricoles et récupération des eaux pluviales : bientôt opérationnelle !



Les travaux sont pratiquement achevés bien que les entreprises aient été quelque peu gênées par les intempéries successives de ce printemps.

La livraison des installations prévue initialement au 15 mai a été reportée à la mi-juin.

Suite à ce retard, afin de ne pas perturber l'ensemble des vignerons, en pleine période de traitement, la transition s'effectuera en douceur à partir de la prochaine campagne, le temps nécessaire de s'adapter à ce nouveau mode de fonctionnement. **A cet effet, une réunion publique aura lieu après les vendanges.**

Compte tenu des enjeux en matière des usages de l'eau et des contraintes réglementaires, cet outil de travail connaît déjà un franc succès dans d'autres terroirs viticoles de nos départements voisins.

### Parce qu'il faut sécuriser le remplissage et le lavage

Durant le remplissage du pulvérisateur, plusieurs incidents peuvent se produire : renversement de bidon, débordement de la cuve, retour de bouillie dans le réseau... Si chaque producteur possédait ses propres installations, cela multiplierait les risques pour la collectivité.

### Parce que c'est une nécessité réglementaire

Dans le cadre du traitement des cultures, plusieurs mesures doivent être mises en œuvre afin d'assurer la protection de l'utilisateur et de l'environnement.

L'arrêté sur l'utilisation des produits phytosanitaires du 4 mai 2017 fixe un certain nombre d'obligations sur le remplissage et le lavage des pulvérisateurs. L'arrêté impose entre autres :

- La mise en place d'un moyen de protection du réseau d'alimentation en eau (système anti-retour);
- Un moyen pour éviter les débordements au remplissage vers l'environnement;
- Le rinçage des emballages à l'eau claire. Cette eau de rinçage doit être ensuite vidée dans la cuve du pulvérisateur;
- La possibilité de réaliser un rinçage sur la parcelle traitée en ajoutant un volume d'eau en fin de traitement égal au moins à 5 fois le volume de fond de cuve.

L'arrêté décrit également des conditions pour le stockage des effluents phytosanitaires à respecter.

L'aménagement d'une aire de remplissage et de lavage du pulvérisateur apporte également un confort d'utilisation lors du remplissage et du nettoyage du matériel.

### Parce que la mutualisation est une nécessité pour le développement économique du territoire.

La réglementation impose des normes à chaque utilisateur, qui, lorsqu'elles sont mises en œuvre, représentent un coût supplémentaire non négligeable pour les exploitants.

La commune met ainsi à disposition auprès de l'ensemble des agriculteurs de Maury un outil de travail moderne et adapté aux exigences réglementaires.

Grâce à la qualité technique du dossier élaboré par le maître d'œuvre, l'ensemble des coûts ont été maîtrisés, le bilan, au 20 juin 2018 s'affichant comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Montant des travaux TTC (y compris ingénierie)	639 570,00 €	Subventions Agence de l'Eau	417 478,00 €	65.3 %
		FCTVA	104 915,00 €	16.4 %
		Autofinancement de la commune	117 177,00 €	18.3 %
<b>TOTAL</b>	<b>639 570,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>639 570,00 €</b>	<b>100,0%</b>



## NOM D'UN CHIEN, RAMASSEZ !

Alors que la municipalité, avec l'aide des employés municipaux, fait tout pour que la ville soit propre, de plus en plus de propriétaires laissent leurs chiens faire leurs crottes n'importe où. Les trottoirs, les rues, etc. sont envahis par les déjections canines qui non seulement souillent la ville mais présentent un vrai problème de salubrité publique.

**Dernièrement, la commune de Maury a procédé à la rédaction de plusieurs procès-verbaux, preuves à l'appui, constatant la divagation des animaux et l'abandon de leurs déjections.**

Il en a coûté aux propriétaires responsables une amende de **150 €** !

En effet, selon la nature de l'infraction l'amende peut aller de 35 à 150 €.



**DÉJECTIONS  
CANINES  
INTERDITES**



## INCITER LES PROPRIETAIRES D'ANIMAUX A RESPECTER LES VOIES PUBLIQUES

Désormais, dans le cadre d'une politique incitative, la commune met à disposition des sacs pour déjections canines sur la passerelle de la Mairie. Pourquoi à la Mairie ? Le problème étant qu'en extérieur ces dispositifs sont régulièrement vidés de leur contenu voire vandalisés.

## Fermeture du point info tourisme de Maury

Le Point Info Tourisme de Maury a définitivement fermé ses portes ce 6 avril 2018.

Désormais, l'**office de tourisme Intercommunal Fenouillèdes Sud Cathare** vous accueillera toute l'année au sein de son Bureau d'Accueil Touristique de Saint-Paul de Fenouillet pour répondre à toutes vos questions sur l'offre touristique du Fenouillèdes.

L'Office de Tourisme vous accueille:

**21 avenue Georges Pézières à Saint-Paul de Fenouillet**, à deux pas de la gare.

### Ouverture en avril, mai, juin, septembre et octobre :

Du lundi au samedi : 9h30 - 12h30 / 14h00 - 18h00—Fermé le dimanche

### Ouverture en juillet et août :

Du lundi au samedi : 9h00 - 18h30

Dimanche : 9h00-13h00

Ouvert les jours fériés de 9h00 à 13h00 : 14 juillet et 15 août

### Pour toute demande d'informations touristiques :

mail : [info@tourismefenouilledes.com](mailto:info@tourismefenouilledes.com)

Tél : 04 68 59 07 57



## Communication internet



En complément des publications habituelles, la municipalité souhaite améliorer la diffusion des informations auprès des administrés. Pour cela, nous proposons de diffuser toutes les publications, informations municipales, avis de coupure d'eau, etc...par le biais d'internet.

Dans le cas où vous souhaiteriez recevoir régulièrement ces informations, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous adresser un message de confirmation à l'adresse suivante: **mairie.maury@wanadoo.fr**

Bien entendu, l'anonymat de chacun sera préservé lors des envois groupés.

**Et retrouvez toutes nos publications et informations sur le site internet de la mairie:**

**<http://www.maury-village.com>**



## Autres informations communales

### Calendrier 2018 des manifestations à venir

calendrier susceptible d'évoluer:  
d'autres manifestations peuvent être rajoutées dans le courant de l'année



06-juil / 26-août	Toutes Toiles Dehors
04-août	Repas et bal organisés par l'association des chasseurs
06-août	Marché de Potiers
10-août	Séance de cinéma en plein air
12-août	Vide-grenier organisé par le club de judo
18-nov	Fête de la Saint Brice
16-déc	Repas de Noël des Aînés

### Du nouveau pour les séances de cinéma au village:

Le but étant de créer l'événement, à compter du **vendredi 5 octobre prochain**, et tous les premiers vendredis du mois, auront lieu 3 séances:

- ⇒ **15h30— 1ère séance:** films récents (ou de plus d'un an): films à thème spécifique, documentaires,...pour adultes et seniors
- ⇒ **18h30—2ème séance:** films « jeunesse » à 4€ la séance. Lorsque ce sera le « Ciné des enfants » la séance coûtera 2.5€ y compris pour le(s) accompagnateur(s). Des séances événementielles seront programmées dans la journée pendant les vacances scolaires.
- ⇒ **20h30—3ème séance:** films récents tout public. Selon la possibilité les films étrangers seront diffusés de préférence en Version Originale.

Tarifs: 5€/séance ; 4€ tarif réduit (-18ans, demandeur d'emploi, allocataire minima-sociaux, personnes handicapées) ; 30€ l'abonnement de 6 séances (séance offerte le jour de l'achat de la carte) ; les ciné-chèques version papier (et non numérique) sont acceptés.

**A vos agendas: le vendredi 10 août 2018 à 21h30**, place de la mairie, séance de cinéma de plein air offerte par la municipalité. Au programme « Boule et Bill II » avec Franck Dubosc et Mathilde Seigner. Durée 1h20—Comédie tout public.



La municipalité et l'association Cinémaginaire souhaiteraient développer l'engouement du public pour le 7ème art et augmenter la fréquentation de la salle de cinéma.





## Autres informations communales

### Etat Civil:

Mariage 2018		
Nom	Prénom	Date
PASCAL	Delphine	09 06 2018
MAURY	David	

Naissances 2017 - 2018		
Nom	Prénom	Date
CAZES	Juliette	18 01 2017
MAJORAL-BELKHIRI	Zacharie	23 05 2017
LACOSTE	Angelo	16 02 2018
LAFAGE	Renaud	25 04 2018

Décès 2018		
Nom	Prénom	Date
SANCHEZ ép.XANCHO	Rafaela	22 01 2018
JORDA	JÉAN	24 01 2018
MEROU Vve JUSTAFRE	Rolande	23 01 2018
BARON Vve LAFAGE	Catherine	06 02 2018
VIGNES ép.VERGNES	Marie-Hélène	10 03 2018
FLAMAND	François	13 04 2018
AURIOL ép.HURTADO	Andrée	13 04 2018
VILLA CASTELL	Jeannine	28 06 2018

### Nouvelle assistante maternelle à Maury

Steffie Charroux propose d'accueillir vos enfants à son domicile, 66 avenue Jean Jaurès, leur offrant le confort, la sécurité et l'éveil adapté à chaque enfant tout en respectant le projet de famille.

Pour tout renseignement complémentaire:

- tél: 06 25 85 67 32 ; courriel: steffie6989@hotmail.fr

### AVIS A LA POPULATION

La mairie attire l'attention de la population que de faux courriers sont adressés chez les gens pour l'installation d'un compteur linky et pour le compte d'ENEDIS.

Ci-contre un modèle de courrier envoyé à un de nos concitoyens.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter la mairie.

SOGETREL 2081592364J00001 00567

Le 08/06/2018

66460 MAURY

**Objet : Remplacement du compteur éle...**

Madame, Monsieur,

Vous avez récemment reçu un courrier de la part d'Enedis (anciennement ERDF) vous informant de l'arrivée du nouveau compteur communicant Linky en remplacement du compteur actuel.

Ainsi qu'il est précisé dans ce courrier d'information, nous sommes mandatés par Enedis pour installer ce nouveau compteur chez vous.

Nous vous informons que nous avons prévu de réaliser cette intervention :

**entre le 13/06/2018 et le 20/06/2018.**

Nous nous permettons également de vous rappeler que :

- Nous interrompons momentanément la fourniture d'électricité lors de cette opération.
- Votre présence n'est pas indispensable, puisque le compteur est accessible, mais il serait souhaitable que le technicien puisse, lors de son passage, avoir accès à votre disjoncteur.

Afin de faciliter l'intervention du technicien, nous vous remercions par avance de bien vouloir dégager l'accès au compteur.

Vous pouvez nous contacter, pour toute information concernant cette intervention, au :

**04 99 51 66 77**

Pour toute question relative à l'installation du nouveau compteur, les équipes du Service Clients Linky se tiennent à votre disposition au **0 800 054 659** Service à votre écoute

Vous trouverez, de plus, toute l'information dont vous pourriez avoir besoin concernant le compteur sur le site internet [www.enedis.fr/linky](http://www.enedis.fr/linky).

Vous remerciant par avance du bon accueil que vous réserverez au technicien qui interviendra chez vous, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre sincère considération.



## La bibliothèque

**Les Incorruptibles :**  
une sélection d'albums qui tisse du lien entre l'école et la bibliothèque.

Voici le résultats des votes par classe avec les lauréats nationaux



### Les 22 maternelles

- 6 Petit Elliot dans la grande ville
- 5 Au bureau des objets trouvés
- 5 Course épique
- 4 Devinez Coa!
- 2 De quelle couleur sont les bisous?



### Les 21 CE1 CE2

- 8 Jean Jean à l'envers
- 7 Un mur si haut
- 4 Cinq minutes et des sablés
- 1 Aimé
- 1 Albertus
- 0 S'unir



### Les 21 CP

- 8 Drôles de vacances
- 7 La lumière allumée
- 4 Satanés lapins
- 1 L'ours qui jouait du piano
- 1 Le mensonge



### Les 21 CM

- 8 bulletins blancs
- 5 Le bureau des poids et des mesures
- 4 Le peintre qui changea le monde
- 2 Le garçon qui parlait avec ses mains
- 1 Nina
- 1 Séquoia
- 0 Fourmidable



**Un auteur de littérature jeunesse qui présente son travail aux enfants est un moment aux multiples vertus**

Il permet une communication forte entre adultes et enfants. C'est sérieux et sympathique. On découvre qu'avec le livre, un monde très large se déploie de l'idée première à sa réalisation. Ainsi, grâce à la Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales, la bibliothèque municipale a eu le plaisir de recevoir Claire Lebourg.

Cet auteur a mené à bien un projet de livre de A à Z, *La retraite de Nénette*. L'autoédition en 2013 de *La retraite de Nénette* sera la clé d'entrée d'une réédition à "L'école des loisirs" en 2017. *Bonnes vacances*, *Mousse*, *La nuit d'anniversaire*, *Une journée avec Mousse* sont pour le moment trois autres joyaux de l'auteur, publiés à L'école des loisirs qui confirme sa notoriété.

**La classe des CE de Patrice Fourgassié** a rencontré cette créatrice d'albums jeunesse à la bibliothèque. Trouver les mots et les personnages, peindre ensemble, parler couleur, papier ... autant de sources d'inspirations, d'échanges et d'expressions qui ont stimulé la participation des enfants.

**Les MOYENS de la Classe de maternelle d'Emmanuelle Esponda et les CM de la classe de Céline Vergne**, tous ont apprécié l'auteur qui a su s'adapter aux différents niveaux d'approches liés à l'âge des enfants, tout en maintenant une présentation exigeante, technique, raffinée et belle à l'image de son travail.

Recevoir un auteur crée une osmose entre lecteurs, auteurs, professeurs des écoles et bibliothécaires. Pour Corinne Armingaud, Nathalie Lallier, Cati Combaluzier, organiser ce type de rencontre permet aussi d'irriguer le cœur des bibliothèques en direction de la jeunesse.





A Maury, la **bibliothèque** prend au pied de la lettre le slogan du Conseil Départemental 66 "L'Egalité hommes femmes, c'est toute l'année". En 2018, la journée internationale des droits des femmes donne lieu à une rencontre par saison:

- ⇒ **Le printemps: samedi 17 mars**—Des expressions du passé et du présent qui conjuguent raison et passion avec Louise Labé, Emilie du Chatelet, Elena Ferrante, autant de sources d'inspirations qui serviront à la saison suivante. Avec la MDPO, la valise "Des roses et des choux" et des pépites de l'excellent fonds multimédia. Hommage à Maudy Piot .
- ⇒ **L'été: samedi 23 juin**—Sur les bancs du village, le jour de la fête de la Saint Jean, des textes de femmes animent le village grâce à des lectures remarquables. Hommage à Simone Veil.
- ⇒ **L'automne: samedi 22 septembre**—Appel à projet : Un atelier de recherche et de création d'hommes féministes.
- ⇒ **L'hiver: samedi 22 décembre**—Hommage à Paul Otchakovsky-Laurens par la lecture de femmes publiées chez P.O.L : M.Dorsan, F. Berthet, C.Montalbetti, S.Duval, E. Bayamack-Tam, Marie Darieuseck, Leslie Kaplan ...



## Du côté des Aînés

### Le mot de la Présidente, Madame Geneviève Estève

Pour organiser au mieux rencontres et plaisirs partagés, les responsables du Club Maury Loisirs ont dû, en ce début d'année jongler avec le calendrier pour définir les dates des animations de ce premier semestre:

- ⇒ **Dimanche 21 janvier:** la grande rifle ouverte à tous a connu un franc succès et permis aux adeptes du jeu de venir taquiner la chance mais aussi de renouveler leur confiance et fidélité aux membres dirigeants.
- ⇒ **Dimanche 11 mars:** le repas annuel ou Agapes de printemps pour les 65 convives heureux de se retrouver autour d'une bonne table concoctée par Jérôme, doublé d'une animation Ramunshow à la satisfaction générale.
- ⇒ **Dimanche 15 avril:** la sortie prévue a dû être annulée par manque de participants. Peut être à la rentrée un plus grand nombre pourra-t'il répondre présent pour aller découvrir le gouffre de Cabrespine et le musée du marbre à Caunes Minervois? Nous en reparlerons en temps opportun.
- ⇒ **Vendredi 22 juin:** une sortie à Marseillan et Grau d'Agde en bateau: découverte de la conchyliculture, repas (apéritif, buffet d'entrée, plat chaud et dessert)
- ⇒ **Mardi 3 juillet:** toujours par souci du calendrier se déroulera le repas familial qui clôturera la saison du loto d'avant les vacances.

Les séances de loto se sont succédé à un rythme soutenu, tous les mardis, dans l'amitié et le plaisir renouvelés.

La trêve estivale s'impose alors jusqu'à la mi-septembre... Quant à lui, l'atelier de couture a suspendu ses activités jusqu'à l'automne après quelques mois d'intense activité pour la confection des sacquets utilisés aux Amorioles. Néanmoins, les articles confectionnés par l'atelier sont toujours disponibles à la vente!





## Les associations

### Grandir à Maury



Depuis sa création fin 2017, l'association Grandir à Maury œuvre pour l'organisation d'événements diversifiés, fédérateurs et pluri générationnels autour de l'art et de la culture dans notre commune, et a aussi à cœur d'accompagner les institutions locales.

En mai, une grande vente de muguet a, par exemple, été organisée, dont l'intégralité des bénéfices, reversés à l'école communale, lui a permis l'achat de matériels sportifs.

Récemment, c'est un moment de grâce qui était proposé à tous, avec un concert de harpe, où l'artiste Amanda Liotard charmait plus de 70 personnes lors de deux représentations

données dans le cadre enchanteur de la Chapelle Saint Roch.

En juin, l'association a poursuivi son implication dans les événements locaux. La fête de la Saint Jean a été présentée sous un nouveau format : les festivités ont débuté plus tôt cette année avec, dès 20h00, un bal musette sous les platanes de la Promenade du Kiosque. On a pu s'installer à table pour écouter la musette, partager un verre ou déguster des assiettes de tapas vendues par l'association, en attendant l'arrivée des petits coureurs, ou bien encore suivre le parcours de la flamme, grâce au soutien des Pompiers de Maury, ... Après l'arrivée de la flamme et la lecture du discours de Saint Jean, la traditionnelle "saucissade" cuite au feu de joie, et offerte par la Mairie, a été partagée au son des flonflons ...

**Le Judo Agly Fenouillèdes** a fermé ses portes pour l'été le samedi 1er juillet lors de son gala annuel.

L'occasion pour tous les judokas du club de démontrer leur progression devant leurs parents et famille lors de démonstrations de techniques préparées avec sérieux et motivation.

L'heure est donc au bilan pour cette 12<sup>ème</sup> année d'existence du JAF. Le Président Jean Christophe Bégué présentera les chiffres lors de la prochaine Assemblée Générale et pourra être fier d'annoncer que le club est en bonne santé. Pour preuve le nombre de licenciés qui est constant depuis plusieurs années (une cinquantaine de judokas) mais également au niveau des comptes qui sont équilibrés et qui permettent d'une part de pérenniser l'emploi du professeur, d'autre part d'offrir une petite récompense à chaque judoka avant de partir en vacances.

Côté sportif rappelons que plusieurs judokas ont participé aux rencontres et compétitions officielles avec comme fer de lance Inès Gelly qui a remporté la médaille de bronze lors du critérium départemental en catégorie benjamine.

Sans oublier ses anciens judokas Benoît Bégué aujourd'hui ceinture noire 2<sup>ème</sup> dan, qualifié pour la coupe de France cadets et Ismaël Rey bientôt ceinture noire et qualifié pour le championnat de France espoirs. Ces deux là brillent pour un autre club mais restent une fierté pour le JAF leur club formateur.

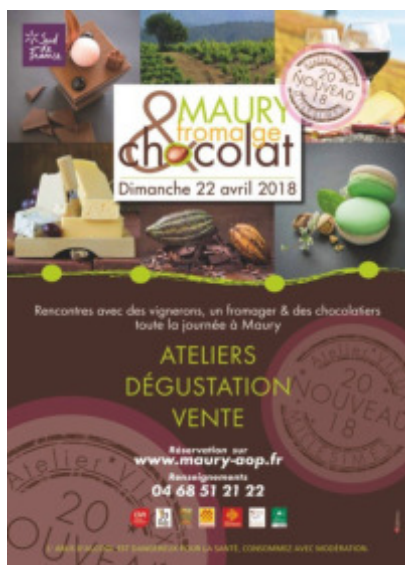
Les dirigeants du Judo Agly Fenouillèdes remercient chaleureusement la municipalité de Maury pour son soutien et son aide.

Le JAF rouvrira ses portes début septembre. Pour tout renseignement contacter le Président au 0647868475





## Au printemps, Le Cru Maury éveille les sens



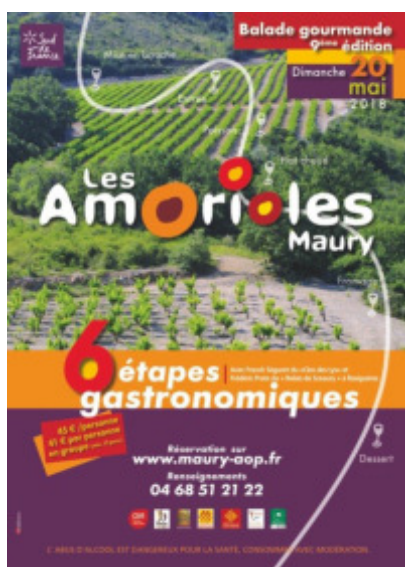
### Les saveurs suaves de "Maury, fromage & chocolat"

En Avril, ne te découvre pas d'un fil! Avec "Maury, fromages et chocolat" c'est à l'intérieur du Centre loisirs que gastronomes et fins nez estiment la qualité des accords entre bouche et palais. Chaque année, apporte une nouvelle touche en proposant un atelier inédit. En 2018, c'est l'atelier Vieux Millésimes qui a su surprendre par la qualité des accords audacieux proposés par Aude Jan, sommelière du Restaurant de la Maison du Terroir.

Le Cru Maury bonifie en Fenouillèdes le prestige gastronomique du département. Du Capcir, l'éleveur de grands crus de fromages, Alain Vaucelle, fameux crémier-fromager vient de Font Romeu. Du Vallespir, Florence Losa, créatrice de bienfaits pour la santé travaille son chocolat cru, sans sucre raffiné, sans lait, doucement chauffé à 37° à Arles sur Tech. Ces experts sont présents car l'animation du vignoble est aussi une tradition du Cru Maury. Le public a aussi parcouru village et vignoble en découvrant les énigmes de

"La Dame de Maury" proposées par "Les Jeux de l'Araignée" et "Le Vin conté aux Filles". L'art de cette médiation œnologique est le fruit de la pratique de sommelière de Sylvie Aguirre, à Perpignan.

Avec ces artisans de passion, l'enthousiasme de Xavier Hardy, animateur de choc, Maury Fromage & Chocolat est tout autant le résultat de l'implication des vigneronnes et des vigneron, qui animent les ateliers en présentant leur production. Leur présence durant la journée permet de maintenir et de tisser des liens avec le public fidèle et curieux. C'est de cet ensemble que l'événement s'est ancré dans le paysage viticole en dynamisant la vie locale à travers entre autres les restaurants partenaires. Le Cru Maury remercie tout les participants qui font la notoriété du rendez-vous gastronomique de "Maury, fromage & chocolat".



### Les Amorioles" en fleurs.

La sortie du printemps quand l'été pointe, c'est le temps de la fameuse balade gourmande avec "Les Amorioles" organisée par les vigneron du Cru Maury. Fins gourmets d'ici, du département et au delà arpentent les vignes au départ de la promenade du kiosque. Pour les accueillir, L'office de tourisme Intercommunal du Fenouillèdes présente les beautés du Fenouillèdes, Les Couseuses de Maury Loisirs présentent leurs créations réalisées aux couleurs de la toile Maury, le comité d'accueil donne matériel et indications qui permettent aux participants de se lancer sur le parcours en direction des vignes. Des groupes constitués en profitent pour faire la photo, des individuels s'ajoutent et se rencontrent.

Sept kilomètres pour rejoindre les 6 étapes gastronomiques organisées par le Cru Maury (mise en bouche, entrée, poisson, viande, fromage et dessert) pour retrouver 29 domaines de l'appellation d'Origine Protégée Maury qui ont choisi les accords les plus subtils pour sublimer le tout. Cette année, le chef Frédéric Pratz du Restaurant " Le Relais de Scaury " installé à Rasiguères a réalisé l'entrée, aux saveurs végétariennes. Et bien sûr nous avons retrouvé les chefs du Clos des Lys et les fromages de la Fromagerie Juliette.

Avec plus de 680 participants, la neuvième édition a remporté à nouveau le succès . Convivialité et gourmandise ont fusionné en musique grâce au Duo Mary Terra, et la pluie qui a rafraîchi les participants n'a pas entamé leur enthousiasme.

A l'année prochaine pour les 10 ans de l'événement. [contact@maury-aop.fr](mailto:contact@maury-aop.fr)



## ...le mot de l'ASA de la Mouillère

### Le mot du Président, M. Emile AUBIGNA

Le 13 décembre 2017, le journal l'Indépendant titrait « *La plus faible pluviométrie en France pour les P.O.* ». Pour le trimestre septembre / octobre / novembre, normalement le plus arrosé de l'année dans les régions Méditerranéennes, le déficit pluviométrique est devenu très important.

Par contre, les pluies des mois de mars à juin ont été salvatrices avec un cumul de précipitations enregistré entre 250 et 300 mm.

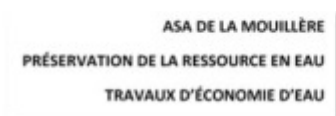
### La fermeture du bassin d'irrigation maintenu

Toutefois, bien que le trop-plein soit à cette époque-ci suffisant, il diminue l'été de manière significative. Parallèlement les problèmes de sécurité du site et la judiciarisation du moindre accident ont conduit une fois de plus le comité syndical de la Mouillère et le conseil municipal, ensemble, à prendre la décision de maintenir la fermeture du bassin de baignade.

### Travaux d'économies d'eau

L'ASA félicite les employés communaux pour le travail remarquable et indispensable d'entretien du canal principal qu'ils ont réalisé afin d'améliorer le cheminement de l'eau jusqu'aux jardins.

Par ailleurs, l'ASA vient de déposer un dossier de demande de subvention pour le projet phare d'économies d'eau et au titre du Programme de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) porté par le Syndicat Mixte Bassin Versant de l'Agly (SMBVA). Le projet est détaillé comme suit :



#### PLAN DE FINANCEMENT

N°	ACTION	Montant total	EUROPE	CONSEIL REGIONAL OCCITANIE	AGENCE DE L'EAU	CONSEIL DEPARTEMENTAL66	AUTOFINANCEMENT ASA de la Mouillère					
1	Cuvelage en amont du bassin d'irrigation sur 500ml	61 406,00 €	50,40%	30 948,62 €	9,60%	5 894,98 €	10,00%	6 140,60 €	10,00%	6 140,60 €	20,00%	12 281,20 €
2	Colmatage de fuites sur la partie du canal enterrée sous le village (450ml)	23 169,00 €	50,40%	11 677,18 €	9,60%	2 224,22 €	10,00%	2 316,90 €	10,00%	2 316,90 €	20,00%	4 633,80 €
3	Installation d'une vanne crémaillère et d'une 15aine de vannes	5 990,00 €	50,40%	3 018,96 €	9,60%	575,04 €	10,00%	599,00 €	10,00%	599,00 €	20,00%	1 198,00 €
4	Etude d'optimisation du périmètre d'irrigation et de la ressource en eau	21 850,00 €	50,40%	11 012,40 €	9,60%	2 097,60 €	10,00%	2 185,00 €	10,00%	2 185,00 €	20,00%	4 370,00 €
5	Création de cuves de rétention pour les jardins du secteur du Prat	287 000,00 €	50,40%	144 648,00 €	9,60%	27 552,00 €	10,00%	28 700,00 €	10,00%	28 700,00 €	20,00%	57 400,00 €
	TOTAL	399 415,00 €		201 305,16 €		38 343,84 €		39 941,50 €		39 941,50 €		79 883,00 €





## Irrigation des jardins: rappel des tours d'arrosage

LUNDI.....	Jardins Fontvieille et Arcade
MARDI.....	Jardins Fontvieille (entre rue J. J. Rousseau et A. Fauché) et jardins de la rue Pasteur (côté droit)
MERCREDI.....	Jardins rue H. Barbusse, rue Dr Roux (côté rue E. Zola), impasse Robespierre
JEUDI.....	Jardins de la rue Pasteur (côté gauche), sous l'église.
VENDREDI.....	Jardins de la rue du 14 Juillet et des chemins Pougault et des Jardins.
SAMEDI ET DIMANCHE...	Jardins du Prat.
TOUS LES JOURS.....	Jardins du Pestié, rte de Cucugnan.

### Suite à de nombreux constats réalisés pour des usages non conformes, les arrosants sont priés :

- de respecter le tour d'arrosage,
- de remettre la ou les vannes après chaque arrosage, ceci afin d'éviter de pénaliser les autres utilisateurs du service et de gaspiller l'eau.

Rappel de l'extrait du règlement du service du 30/08/2013 :

#### « Article 36 : usage de l'eau »

*Usage de l'eau non conforme aux prescriptions du présent règlement de service : versement à titre d'amende d'une pénalité de dix fois la redevance minimum de recouvrement TTC.*

*Détournement de l'eau : versement à titre d'amende d'une pénalité de dix fois la redevance minimum de recouvrement TTC.*

### Rappel des membres du comité syndical :

M. Émile AUBIGNA (Président), Mme Geneviève ESTÈVE, Mme Marie-Ange ESTÈVE, M. David HOMEDES, M. Lionel PASCUAL, M. Georges SUREDA, M. Paul ARMINGAUD, M. Silvio MAROCCHINO, M. le Maire de Maury ou son représentant.

## **Les forages et les prélèvements en eaux souterraines**

L'eau fait partie du patrimoine de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général.

### **Obligation de déclaration des prélèvements domestiques d'eau souterraine**

Le décret **n°2008-652 du 2 juillet 2008** impose la déclaration, à la mairie du lieu d'implantation, de tout forage et puits d'usage domestique **existant ou en projet de création**.

Le propriétaire ou l'utilisateur d'un ouvrage de prélèvement (puits ou forage) à usage domestique, le déclare en mairie, à l'aide du **formulaire CERFA 13837-02**. **Il faut déclarer les puits existants ou en projet de création au plus tard un mois avant les travaux. Cette déclaration**

### **Contacts :**

Pour de plus amples informations:

- Pour tout sondage, forage, prélèvement (code de l'environnement)

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM66)** - Service de l'eau et des risques:

- Pour un usage eau potable (code de la santé)

**Agence Régionale de Santé Languedoc Roussillon - Délégation Territoriale des P.O**

Lien vers le site internet pour forages domestiques: [www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr)





MAURY

# oh la belle vie !

terrains  
à bâtir

à partir de

139€/m<sup>2</sup>

jardin familial  
**OFFERT\*\***

Éco-lotissement  
exemplaire



**Renseignements et vente**  
Mairie de Maury : 06 17 83 04 69  
[lescoteauxdemaury.com](http://lescoteauxdemaury.com)